

Prix :2.000 Fc à Kinshasa

1174

Le Manager
Grognon

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT À L'IMPROVISTE

30^{ème} année- Prix :2.000 Fc à Kinshasa et à l'Etranger

«La presse donne à la vérité comme au mensonge une dimension qu'elle est seule à pouvoir offrir»

(Bernard Voyenne)

Fondateur : ZONGIA MBALI

Tél. : 09 98 388 602 - 082 51 68 866

E-mail : grognonl@yahoo.fr



Sixième sommet Union européenne Union africaine

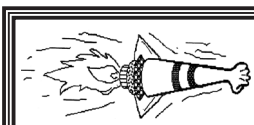
PDG Eric Monga : «Notre camp c'est de faire décoller enfin l'Afrique»



Tiraillement entre Nicolas Kazadi et Denis Kadima

P.8

L'IGF appelée à sécuriser le processus électoral en danger



Sixième sommet Union européenne Union africaine

PDG Eric Monga : «Notre camp c'est de faire décoller enfin l'Afrique»

Le sixième sommet Union européenne Union africaine se tient actuellement à Bruxelles et réunit les dirigeants de ces deux espaces économiques, ainsi que ceux de leurs États membres respectifs.

Cette rencontre est l'occasion de jeter les bases d'un partenariat renouvelé et approfondi entre l'UA et l'UE autour d'un engagement politique au plus haut niveau, fondé sur la confiance et une compréhension plus claire des intérêts mutuels des deux continents partenaires.

Aussi, en perspective de ce sixième sommet Union européenne Union africaine, Eric Monga Mumba, PDG de Kipay Investments et Vice-président de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) en charge de l'énergie, avait signé une tribune sur les sites www.latribune.fr et www.euractiv.fr.

Mettant pratiquement en relief les attentes des dirigeants africains et anticipant la réussite commune des deux espaces économiques qui devrait passer par une clarification sans concession des relations et des modes d'action de l'UE, en termes tant d'investissements que de coopération avec l'UA, le Vice-président de la FEC n'y est pas allé avec le dos de la cuillère. Car, pour lui, «la rivalité économique qui s'exerce sur le territoire de l'Afrique entre la Chine, les États-Unis, la Russie de nouveau et l'Union européenne, ne peut avoir comme résultat de prendre les Africains en otage...»

Dans sa compréhension, on ne peut reprocher aux entrepreneurs africains de diversifier leurs partenariats ou de tirer parti d'une certaine forme de concurrence. L'Europe doit accepter cela si elle veut être un partenaire fiable de l'Afrique, plutôt que de chercher à disqualifier des projets initiés par les Africains, au seul motif que d'autres puissances se sont investies dedans.

En tout cas, si nous avons bien compris le cheminement de l'idée d'Eric Monga, il ne peut s'agir pour l'Afrique de choisir un camp au détriment de l'autre. Pour lui, en effet, notre camp, nous Africains, c'est de faire décoller enfin l'Afrique. En bonne entente avec tous nos partenaires potentiels.

C'est véritablement un état d'esprit que le PDG de Kipay Investments et Vice-président de la Fédération des Entreprises du Congo

(FEC) aimerait faire partager avec ses contemporains. Ce qui l'a amené à faire mention du cas spécifique de la République démocratique du Congo, son pays, où des projets porteurs, comme celui de l'électricité

du terrain, etc., l'empêchent d'être pleinement le partenaire fiable qu'elle devrait être et dont nous Africains avons besoin, estime le Vice-président de la FEC.

Une déclaration conjointe sur une vision



par exemple, sont parfois victimes d'une campagne internationale de sape. Et de citer le cas du projet hydroélectrique Sombwe, dans le Haut-Katanga.

S'il est vrai que nombre de pays africains et institutions doivent progresser vers plus d'État de droit, améliorer sans relâche la lutte contre la corruption et rendre aussi plus efficace le système judiciaire pour mieux protéger les investisseurs, le PDG de Kipay Investments reste persuadé que l'Europe doit s'inscrire dans le développement réel des pays africains.

Malheureusement, sa tendance à donner des leçons ex nihilo, son manque de connaissance

commune pour 2030 devrait être adoptée par les participants à la fin de ces travaux.

Ci-dessous la tribune d'Eric Monga Mumba dans son intégralité. Encore une fois, des réflexions empreintes de franchise et destinées visiblement à inscrire les relations économiques entre les acteurs européens et les entrepreneurs africains dans un partenariat renouvelé et approfondi autour d'un engagement politique fondé sur la confiance et une compréhension plus claire des intérêts mutuels de l'Afrique et de l'Europe.

«Le fond Global Gateway de l'UE veut mobiliser d'ici à 2027 jusqu'à 300 milliards d'euros de fonds publics et privés au profit de projets d'infrastructures à travers le monde, dont plus de 150 milliards d'euros en Afrique.

Sur son chemin vers Dakar, pour préparer le sommet de la mi-février, la Présidente de la Commission européenne

Ursula von der Leyen a affirmé que "l'Europe est le partenaire le plus fiable de l'Afrique". Et d'ajouter : "Il faut travailler davantage ensemble pour relever les défis actuels - comme l'impact déjà très réel du changement climatique ou la santé".

Dont acte ! Mais cette fiabilité, en tant que partenaire, revendiquée

à la tête de l'Union européenne doit se traduire sur le terrain, auprès de nous - acteurs économiques investis, entrepreneurs, investisseurs africains. Et là réside la nécessité de clarifier les relations et les modes d'action.

D'abord, la rivalité économique qui s'exerce sur le territoire de l'Afrique

entre la Chine, les États-Unis, la Russie de nouveau et l'Union européenne, ne peut avoir comme résultat de prendre les Africains en otage. J'entends par là qu'on ne peut reprocher aux entrepreneurs africains de diversifier leurs partenariats, de tirer parti de cette concurrence. Notre réussite économique passe par cette diversification et je dirai

par la mutualisation de ces partenaires. L'Europe doit accepter cela si elle veut être un partenaire fiable et surtout si elle veut s'inscrire dans le temps. Plutôt que de chercher à disqualifier des projets au seul motif que d'autres puissances sont investies dans ceux-là. S'associer, c'est aussi limiter l'influence de son concurrent, et en tout cas il ne peut s'agir pour

(suite à la page 3)

Sixième sommet Union européenne Union africaine

PDG Eric Monga : «Notre camp c'est de faire décoller enfin l'Afrique»

nous de choisir un camp. Notre camp, c'est de faire décoller enfin l'Afrique.

*Ensuite, cessons les leçons hâtives et répétitives!

Nous savons que nombre de nos pays en Afrique et institutions doivent progresser vers plus d'État de droit, continuellement améliorer la lutte contre la corruption, rendre plus efficace le système judiciaire aussi pour mieux protéger les investisseurs de tout ordre.

D'autre part, l'Europe doit s'inscrire dans le développement réel de nos pays. Laissez-moi prendre l'exemple de la République démocratique

du Congo, mon pays, là où je suis investi depuis des décennies. L'électrification de notre pays est un enjeu primordial. Moins de 10% de la population a accès à l'électricité ; 1% en milieu rural. Pourtant, le potentiel hydroélectrique de la RDC est estimé à plus de 100 gigawatts, ce qui en fait le 3e potentiel au monde derrière la Russie et la Chine! Nous conviendrons que l'exploitation, sérieuse, raisonnée de ce potentiel peut à la fois sortir les populations de la pauvreté et du sous-développement et inscrire le pays dans un développement durable, à même de participer à la lutte contre le réchauffement climatique. Justement cet enjeu commun que

pointe la Présidente de la Commission européenne. Et pourtant, sur le terrain, ce sont souvent les acteurs européens - représentations, acteurs économiques, ONG - qui depuis les capitales européennes empêchent, ralentissent les projets de développement. Ils dénoncent ici des atteintes à la biodiversité sans y apporter des fondements scientifiques, là lancent des soupçons de corruption sur la base de préjugés et d'arguments peu vérifiables. Ces arguments ex nihilo jettent l'opprobre immédiat sur les projets et leurs initiateurs, sans preuve, sans jugement, sans que la Justice ne soit saisie.

Beaucoup d'espoirs sont nourris par des initiatives louables de la société civile, soutenues souvent par l'Europe, en faveur de la protection du patrimoine naturel commun à l'humanité. Leur engagement est une contribution essentielle au débat public sur la préservation des zones protégées. C'est une question cruciale pour nous tous.

Mais les leçons ex nihilo, le manque de connaissance du terrain et de processus d'accompagnement au long cours sont autant d'éléments qui empêchent l'Europe d'être pleinement le partenaire fiable qu'elle veut être et dont nous

avons besoin.

Une attitude franche de partenaire, une meilleure coordination des actions politiques et économiques et un langage de franchise sont nécessaires au futur des relations économiques et des co-investissements entre les acteurs européens et les entrepreneurs africains. Ce mois de février doit nous mettre sur cette voie».

Eric Monga Mumba
PDG Kipay Investments
& Vice-président de
la FEC en charge de
l'Énergie

 Direction Générale	COMMUNIQUE OFFICIEL	DE PARTICIPATIONS  Direction Générale
---	------------------------------	--

N°REF/CAMI/DG/001./2022, 001./DGRAD/DG /2022

La Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations, « DGRAD » en sigle, et la Direction Générale du Cadastre Minier, « CAMI » en sigle, informent les titulaires des droits miniers et/ou de carrières que les Notes de Débit et de Perception relatives aux droits superficiels annuels par carré, pour l'exercice 2022, sont disponibles aux guichets du CAMI, situés :

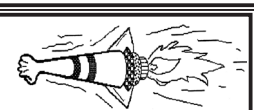
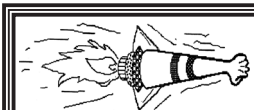
- A Kinshasa, au croisement des Avenues Mpolo Maurice et Kasa-Vubu, dans la Commune de la Gombe;
- A Lubumbashi, Avenue Lumumba, N°2575, Commune de Kampemba;
- A Bukavu, Avenue Kalehe N°32, Q/Nyalukemba, Commune d'Ibanda;
- A Kisangani, Boulevard du 30 Juin, Rond-Point Canon, Commune de Makiso;
- A Kindu, Avenue du 4 janvier, N° 344, Commune de Kasuku.

Par conséquent, tous les titulaires sont invités à les retirer en vue de procéder au paiement desdits droits, au plus tard le 31 mars 2022, conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Passé ce délai, le CAMI se réserve le droit d'enclencher la procédure de déchéance du droit minier et/ou de carrières non payé et ce, sans préjudice de l'application, par la DGRAD, des pénalités prévues par la loi.


 Pour le CAMI,
Jean-Pierre MUPANDE KAPWA
 Directeur Général

Fait à Kinshasa, le **10 FEV 2022**
 Pour la DGRAD,
Jean-Parfait NTABALA MURHANDIKIRE
 Directeur Général



Guéguerre IGF-Portefeuille

Des chauves-souris dans l'union sacrée pour saper l'action de Fatshi

Dans les rues de la capitale, il se raconte des choses dans tous les sens actuellement. N'importe qui cogite et fourre son nez dans n'importe quel sujet, y compris ceux qui requièrent des connaissances assez spéciales et des compétences particulières. Le cas de la récente conspiration supposée en vue de renverser le pouvoir établi semble bien corroborer cette réalité. Chacun dans son coin y est allé de sa version pour infirmer ou confirmer l'in vraisemblable d'un coup d'Etat déjoué. Mais, on peut tout dire, il n'y a jamais eu de fumée sans feu.

Ce n'est pas là le sujet de ce papier, mais cette actualité brûlante est évoquée car la corruption, les détournements des biens de l'Etat et autres manigances politiciennes, dont il est question ici, procèdent de la même démarche destructrice qui vise à contrarier le progrès du pays, en semant par tous les moyens la désolation au sein de la population, pour satisfaire des ambitions personnelles mal perçues et mal assumées.

Ainsi, pendant que les services d'intelligence continuent à fouiner dans les méandres de la politique pour déterminer les tenants et les aboutissants de cette conspiration, on découvre peu à peu qu'elle a des ramifications partout dans les rouages de l'Etat, surtout dans la classe politique, toutes tendances confondues, réunie dans l'Union sacrée de la nation. En effet, perçue au départ comme une blanchisserie où les politiciens de tout bord, durs et insensibles à la misère du peuple, sont venus verser des «larmes de crocodile», celle-ci se révèle désormais comme la destination finale des chauves-souris et autres

oiseaux de mauvais augure qui se donnent pour mission de saper l'action du

obligé à écouter et à faire droit aux ambitions des hommes politiques à travers

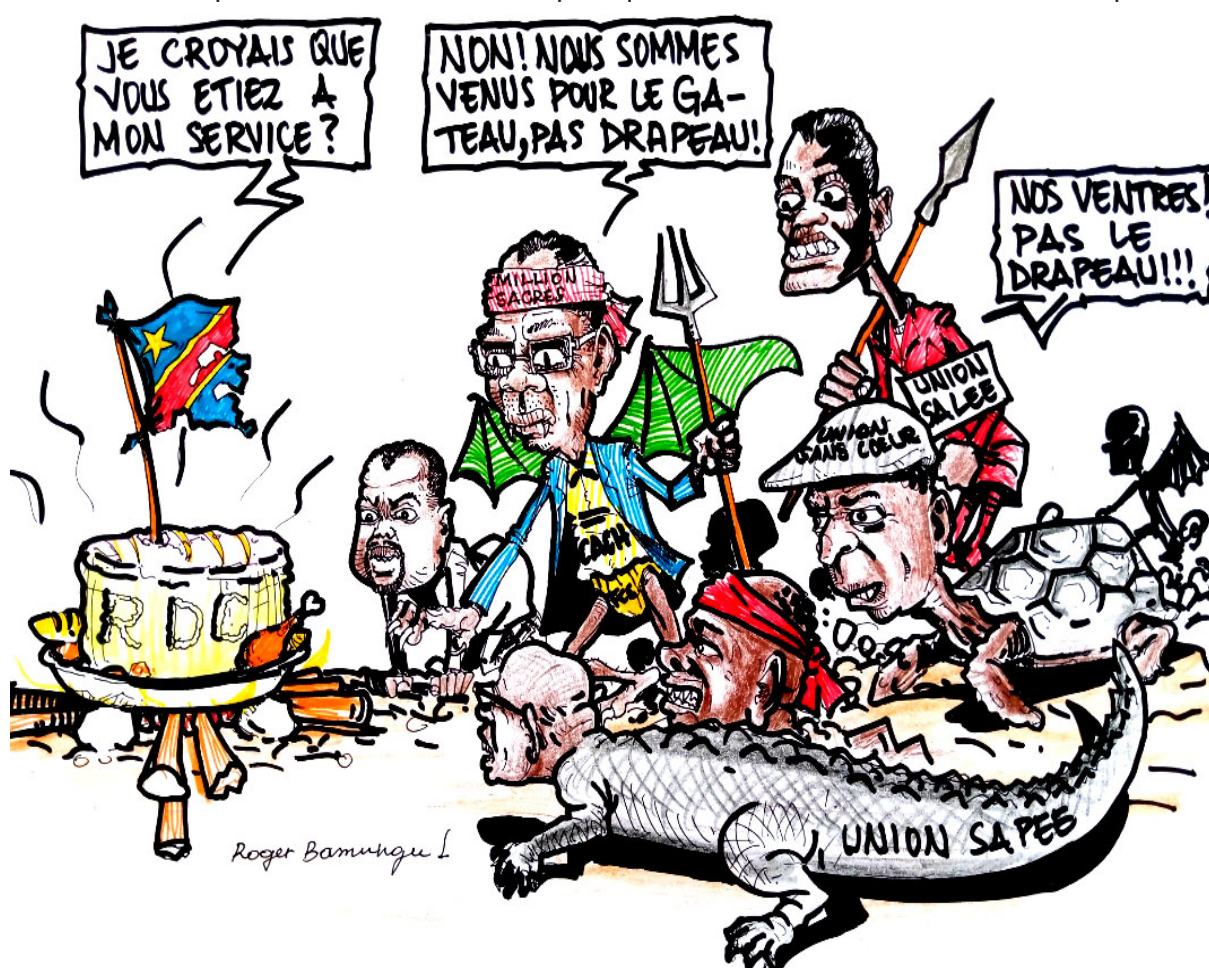
stratégie hypocrite pour satisfaire leur véritable mission cachée : empêcher

en RDC, née pour œuvrer dans le sens du bien-être de la population. Certains de ses piliers y ont adhéré avec des agendas cachés. Ils agissent paradoxalement en véritables prédateurs camouflés à l'intérieur, dans le but de torpiller les actions du président de la République.

Mais tous ces infiltrés et taupes sont dans le viseur de l'Inspection générale des finances qui veille au grain. La vigilance et la sévérité de l'IGF sont telles qu'à la moindre incartade, ils courent le risque de tomber lourdement dans les larges filets désormais tendus à l'échelle nationale de manière permanente. Démasqués et mis hors d'état de nuire.

Cette détermination de l'IGF est fondée non seulement sur la raison mais aussi sur la nature de sa mission qui consiste à vérifier, à contrôler, à assurer l'audit technique, administratif, financier et comptable a priori et a posteriori sur l'ensemble de l'administration publique nationale; à étudier toutes questions, à exécuter toute mission relative aux finances publiques, à la comptabilité publique, etc.

Adui Wa Ndani

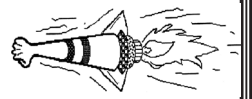
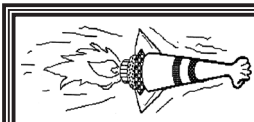


président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Il en va ainsi de la guéguerre IGF-Portefeuille. En effet, à son avènement à la tête du pays, le chef de l'Etat se voulait comme l'oracle de sa propre destinée. Et à travers des tâtonnements et des contresens inhérents à la condition humaine, il s'est

tout le pays. Dans l'intention avouée d'embarquer tout le monde avec lui pour rebâtir la RDC, à l'instar de Néhémie, ce personnage biblique qui devait reconstruire les murs de Jérusalem détruits depuis des années. Quand Néhémie a commencé sa mission, les ennemis d'Israël étaient fâchés et ont concocté une

le rétablissement des murs de Jérusalem, pendant qu'ils laissaient croire à Néhémie qu'ils lui prêtaient main forte. Et parmi les ennemis d'Israël, il y avait Sanballât le Horonite, gouverneur de Samarie, et Tobia l'Ammonite, qui gouvernait Ammon. Cette image illustre bien le cas de l'union sacrée





Lavé de tout soupçon à la Cour de cassation

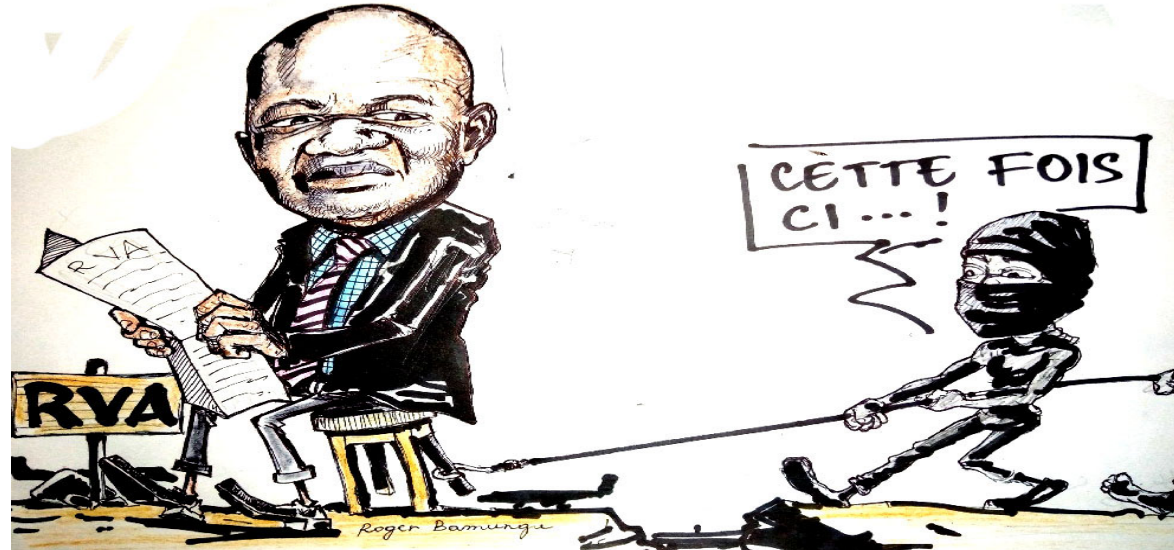
Abdallah Bilenge maintenu en prison sans raison

C'est une affaire de détournement de 15 millions Usd des droits spontanés dus à la Cnss, à l'Inpp, à l'Onem et à la Dgi qui a fait grand bruit en son temps. Inculpé pour ce coup, alors directeur général de la Régie des voies aériennes (RVA), Abdallah Bilenge avait été arrêté fin 2020 et condamné le 8 janvier 2021 à 20 ans de travaux forcés, malgré une éloquente plaidoirie de ses avocats.

Pour ces derniers, on ne pouvait parler de détournement, parce qu'il n'y a jamais eu de décaissement confirmé des 15 millions concernés.

Dès lors, Abdallah Bilenge n'avait plus pour seul recours que de saisir la Cour de cassation, conformément à son droit lui conféré par la Constitution et, au mois de mars 2021, devant cette haute juridiction, ses avocats avaient maintenu leur version: il n'y a jamais eu décaissement de cette somme de 15 millions Usd. L'affaire fut prise en délibéré et son prononcé est intervenu le 22 septembre 2021. Dans leur arrêt avant dire droit sous RPA

135, les juges de la Cour de cassation ont estimé qu'il fallait absolument élaguer les zones d'ombre existant dans ce dossier.



A cet effet, deux cabinets d'experts comptables, M & Partenars et Ecaufef, furent réquisitionnés pour s'assurer de l'effectivité des retenues sur les salaires réellement payés de janvier 2016 à décembre 2020 auprès des entreprises bénéficiaires, notamment la Cnss, l'Inpp, l'Onem et la Dgi.

Après un mois de fouille, ces deux cabinets d'experts-comptables ont produit un rapport qui dédouane

le montant de 15 millions Usd avancé par le Parquet et celui de 12 millions Usd effectivement révélé par les pièces comptables qu'ils avaient pu consulter. Dès lors, ils étaient bien outillés pour trancher et prouver leur sincérité: «Nos investigations et nos contrôles effectués, au cours de nos travaux, constituent une base raisonnable à l'expression de notre avis technique». Et de conclure : «A l'issue de

cette analyse, nous n'avons pas constaté l'existence des mouvements de sortie de fonds afférents aux retenues sur les salaires que pour les

déclarations effectivement payées».

Par ailleurs, devant la Cour de cassation, il est clairement apparu que la RVA vit des découverts bancaires et que ses comptes sont au rouge. A cause de ça, même après Abdallah Bilenge, elle a du mal à s'acquitter de ses obligations envers la Cnss, l'Inpp, l'Onem et la DGI.

«L'examen des extraits bancaires, l'entretien avec les membres de la direction financière et la vérification

post-mandat (janvier, février et mars 2021) avec trois déclarations non payées, nous ont permis de constater que la société RVA éprouve des difficultés financières énormes pour honorer ses obligations fiscales et sociales sur les rémunérations versées», révèle en substance le rapport de M & Partenars et Ecaufef déposé au greffe de la Cour de cassation le 23 novembre 2021.

Ainsi donc, sur le plan de droit et s'il faut s'en tenir au rapport des experts comptables réquisitionnés par la Cour de cassation et qui l'ont lavé de tout soupçon, il est clair qu'Abdallah Bilenge est injustement incarcéré. Et ainsi, tout laisse croire qu'une main noire tire les ficelles dans ce dossier.

Malheureusement, dans son innocence et son malheur, Bilenge a fini par développer le diabète à Makala et son état de santé devient de plus en plus préoccupant. Le seul bon sens commande qu'on lui rende sa liberté.

Umutoshe

Situation confuse à l'AAC : 560.000 dollars payés sans justification

C'est à un véritable branle-bas qu'on assiste actuellement à l'Autorité de l'aviation civile (AAC). Avec la découverte, par une équipe de contrôle de l'Inspection générale des finances (IGF), de nombreux actes avérés de mauvaise gestion posés depuis 2017 jusqu'en 2021. Cette situation pas du tout catholique s'apparente à un détournement des fonds de l'Etat de l'ordre de 560.000 USD payés sans justification aucune.

Mais, la situation se corse davantage avec nombre d'autres irrégularités dans le chef du comité de gestion. En effet, l'inspecteur général des finances chef

de service Jules Alingete a, le 7 février dernier, transmis au directeur de l'AAC un total de 40 observations portant sur de nombreux versements de fonds et paiements des avantages effectués indûment dans cette entreprise du portefeuille de l'Etat, avec toutes les apparences de conformité et de légalité, auxquelles s'ajoutent bien d'autres incartades à l'orthodoxie de gestion imputables au comité de gestion.

A travers ses notes, l'IGF relève entre autre des collations payées sans pièces justificatives, sans rapports des travaux réalisés ni listes de présence

des participants pour un montant total de 564.338 USD, à raison de 92.200 Usd en 2017, 141.830 Usd en 2018, 131.140 Usd en 2019, 143.120 Usd en 2020 et 56.048 Usd en 2021. Le mode de paiement de ces collations est perçu comme une véritable mystification.

Il en va de même de l'absence des pièces justificatives en rapport avec les frais de fonctionnement versés aux différentes directions de l'AAC, concomitamment avec les frais de fonctionnement de 182.401 Usd accordés à l'antenne Doko et Bunia

Lors de son passage à l'AAC, l'équipe de contrôle de l'Inspection générale des

finances s'était appesantie sur l'appréciation des avantages accordés aux mandataires publics au regard des textes; le dysfonctionnement des organes et la possibilité de leur rétablissement; le défaut d'exhaustivité de la comptabilisation des recettes réalisées; les décisions du conseil d'administration sur les rétrocessions en faveur de Congo Airways; l'état des lieux de la gestion des ressources humaines, la gestion budgétaire, la trésorerie, les prestations en faveurs des tiers et le défaut de régularité de la passation des marchés publics de 2017 à 2021.

Au cours de leur contrôle, les limiers de l'IGF ont pu se rendre également compte que la concussion, les fautes de gestion, le retard dans la présentation du budget, l'inobservance systématique de la procédure de passation des marchés publics, un traitement discriminatoire dans l'octroi des indemnités de logement accordées, au mépris du critère de grade des agents et cadres, sans oublier les permutations et promotions opérées en violation de la loi, etc., pesaient lourdement sur le fonctionnement même de l'Autorité de l'aviation civile.

Beta Bango Bigogo



Lutte contre l'insalubrité publique

Kinshasa se dote de nouveaux engins d'assainissement

Gentiny Ngobila Mbaka, gouverneur de la ville de Kinshasa, a réceptionné, mardi 8 février, 60 nouveaux gros engins, dont 30 camions balayeurs électriques, 10 gros camions bacs pour l'évacuation des immondices, 10 compacteurs et 10 camions bennes, tous destinés aux travaux d'assainissement du district de la Funa qui compte les communes de Kalamu, Makala, Bumbu, Selembao, Ngiri-Ngiri, Bandalungwa et Kasa-Vubu.

Lesdits travaux vont débuter dans un mois après repérage des sites à prioriser.

Ces gros engins font partie d'une commande effectuée dans le cadre d'un partenariat conclu dernièrement entre la ville de Kinshasa et le Group Albarayk qui s'occupe de l'assainissement de la ville d'Istanbul.

Déterminé à soutenir le gouvernement provincial dans ses efforts et initiatives visant à booster l'assainissement de la

capitale congolaise, le gouvernement central s'était engagé depuis juin 2020 dans la concrétisation de ce

salir gratuitement l'autorité urbaine qu'à informer l'opinion des faits avérés. En effet, des esprits malins

auteurs.

Présents mardi 8 février à cette réception par le gouv' Ngobila de ces 60 nouveaux

Pour sa part, la commissaire générale en charge de l'environnement de Kinshasa, Laetitia Bena Kabamba, a, au nom du gouverneur de la ville, remercié le président de la République pour son appui quant à doter la ville de Kinshasa des engins adéquats de lutte contre l'insalubrité, afin que la ville redevienne Kin-la-belle d'heureuse mémoire.

"Le gouverneur Gentiny Ngobila ne ménage aucun effort pour matérialiser la vision du chef de l'Etat. Nous calquons la vision «Kinshasa bopeto» sur le leitmotiv du président de la République, «le peuple d'abord». Et nous devons rendre effective cette vision sur l'étendue de la ville", a déclaré en substance Laetitia Bena Kabamba.

L'appui financier du gouvernement central à la ville de Kinshasa aide à la prise en charge des organisations non gouvernementales d'assainissement, à la sensibilisation de la population par la coordination "Kinshasa bopeto", à la redynamisation de la Régie d'assainissement de la ville, ainsi qu'au fonctionnement et au renforcement des actions de terrain de l'Unité spéciale de protection de l'environnement.

L'assainissement de la ville de Kinshasa n'est en fait qu'une partie de ce qui va être fait avec le Group Albarayk. Celui-ci va en effet installer, dans la ville de Kinshasa, une unité d'assemblage des camions, tracteurs et autres engins. Tout cela tourne autour de "Kinshasa bopeto" entendu comme un état d'esprit qui veut que les Kinois, dans leur ensemble, changent de mentalités dans le sens de redonner à la capitale sa belle robe d'antan.

Les chiens avaient, la caravane passe.

Kaka Bilobela

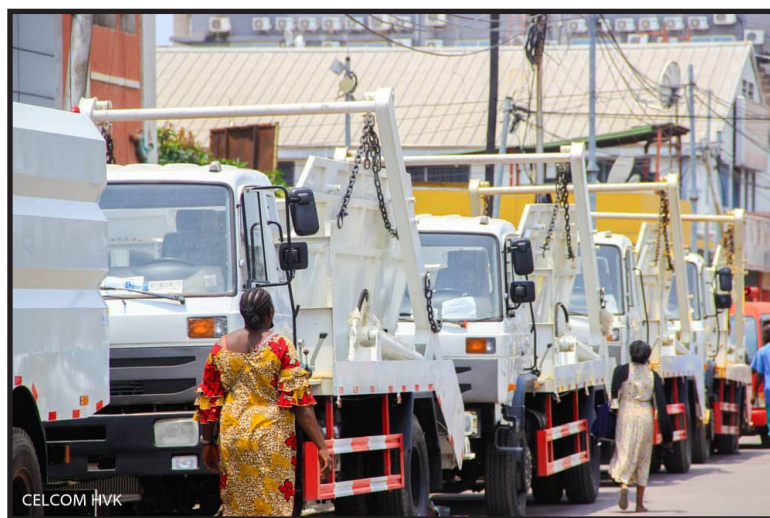


partenariat.

La présence effective de ces 60 nouveaux gros engins dans le parking de l'Hôtel de Ville est la preuve, si besoin en était, que les informations relayées sur les réseaux sociaux ne tiennent que de fake news visant plus à dénigrer et à

avaient posté dernièrement sur le net des fausses images de vieux engins soi-disant faisant partie d'une commande de Gentiny Ngobila destinée à combattre l'insalubrité dans la métropole kinoise. Une malveillance coupable qui n'honore aucunement leurs

gros engins, le ministre national des Finances, Nicolas Kazadi, et son collègue du Budget, Aimé Boji Sangara, ont félicité et encouragé l'autorité urbaine pour cette acquisition qui dénote une gestion orthodoxe des fonds dont dispose l'Hôtel de Ville.





Désigné meilleur gouverneur de Kinshasa des 20 dernières années

Gentiny Ngobila : le résultat de la bonne gouvernance !

Pas de doute possible. Depuis son avènement à la tête de la capitale en avril 2019, Gentiny Ngobila est resté sur une bonne dynamique. Cela lui vaut aujourd'hui d'être consacré meilleur gouverneur de la ville de Kinshasa des vingt dernières années par une bonne tranche de Kinois. C'est ce que révèle l'institut de sondage «Le peuple d'abord».

En effet, du 2 octobre au 30 décembre 2021, cet institut de sondage a lancé des enquêteurs sur le terrain, dans la capitale. Ces derniers

étaient appelés à sonder les habitants de Kinshasa quant aux réalisations à impact visible de l'actuel

président de la République dans le sens de répondre du mieux possible aux attentes de la population

bonne gouvernance de la ville dont le gouverneur Ngobila fait montre nous change bien entendu de

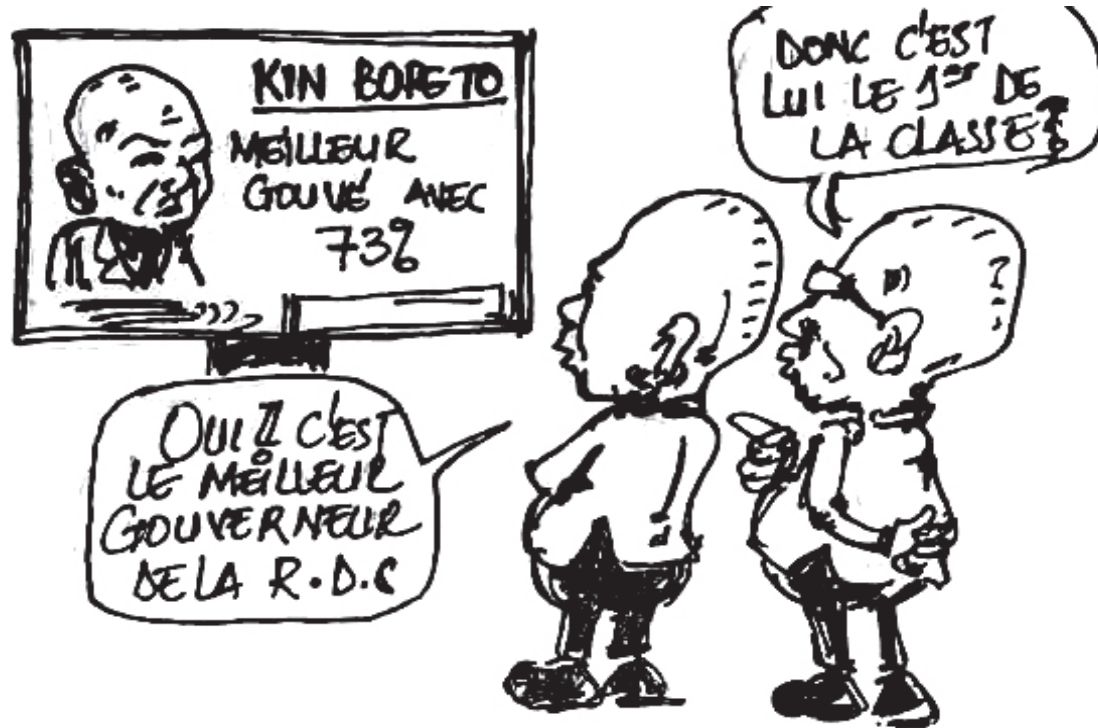
le règne du gouvernement de Laurent Désiré Kabila; conseiller du ministre de l'Intérieur Gaëtan Kakudji; conseiller du ministre des Finances; coopté député de l'Acl/Pt et sous la régime 1+4; député national ; vice-ministre de l'Agriculture, Pêche et Elevage; président du conseil d'administration de l'Office des routes, etc. Diriger une mégapole comme Kinshasa, avec ses 9 965 km2 et une population estimée en 2021 à 17 millions d'habitants, n'est pas une sinécure. Mais, Gentiny Ngobila n'est pas homme à jeter le manche après la cognée. Au contraire, il est prêt à relever tous les défis à l'exemple de ceux de l'insalubrité et de l'état dégradé des routes.

Ainsi, grâce à ses efforts, la capitale est désormais éclairée dans la majeure partie de grandes artères, tandis que le programme Kin-Bopeto continue à démontrer toute sa pertinence et à produire les fruits attendus.

Mais, la ville a connu un tel degré de délabrement que des efforts et des sacrifices financiers continus doivent être constamment consentis pour, à terme, lui redonner sa belle robe d'antan. C'est cela la grande ambition du gouverneur Gentiny Ngobila. Seul, il ne saurait venir à bout de toutes les embûches érigées sur son chemin. Mais, avec le soutien et l'accompagnement de tous les Kinois, la victoire sur l'insécurité, l'insalubrité publique et tous les autres méfaits de la même eau est possible et certaine.

C'est ici que les 89% d'opinions favorables, qui le désignent comme le meilleur gouverneur de la ville de ces 20 dernières années, revêtent toute leur importance. Car ils sont la preuve que les Kinois sont de cœur et d'esprit avec leur gouverneur. N'en déplaise aux esprits chagrins.

Aza Mobali



locataire de l'Hôtel de Ville, en comparaison avec ses prédécesseurs dans la fonction durant ces vingt dernières années.

Comme il fallait s'y attendre, l'échantillon des Kinois sondés dans toutes les communes, toutes conditions sociales confondues, sans distinction de partis et d'origine et sans non plus discrimination de sexes ou de niveaux d'études, a accordé au gouverneur Ngobila le genre de cotes qui ne reviennent qu'à ceux qui savent les mériter, à savoir 89% d'opinions favorables.

Après le plébiscite du premier citoyen de la ville par la maison de sondage «Echos d'opinion», dans une autre récente étude, comme le meilleur de tous les chefs des exécutifs provinciaux de la République démocratique du Congo en 2021, cette nouvelle reconnaissance se décline aussi comme le résultat de sa bonne gouvernance. Etant entendu qu'il remplit parfaitement la mission lui confiée, à savoir l'exécution du programme national édicté par l'exécutif central à l'orée de son entrée en fonction, en intériorisant notamment la vision du

concernant l'amélioration de ses conditions de vie.

En effet, les provinces, en tant qu'entités décentralisées, ont acquis une certaine autonomie de gestion dans le but de mieux impulser leur développement endogène. A cet égard, plus de deux ans après son élection à la tête de la capitale, le locataire de l'Hôtel de Ville de Kinshasa se tire bien d'affaire, ont estimé les Kinois sondés par l'institut «Le peuple d'abord».

Mais, comme les animateurs des exécutifs provinciaux ont aussi l'obligation d'innover et d'initier des programmes locaux en tenant compte des réalités sur le terrain des leurs entités respectives, Gentiny Ngobila n'est pas passé à côté. Au contraire, du mieux possible, il s'est attelé à améliorer les conditions de vie de ses administrés.

A son actif, l'on peut citer entre autres les réalisations phares que sont le programme Kin-Bopeto, la création des espaces de loisirs sains, le long du boulevard Lumumba, par exemple, la transparence et la bonne gestion financière de la ville...

Attestée par l'Inspection générale des finances, la

tout ce que nous avons connu dans le chef de ses prédécesseurs enrichis illicitement par leur mauvaise manière de gérer la ville pendant plusieurs années.

A cause justement du lourd héritage de ses prédécesseurs, héritage fait de megestion et d'incurie, les initiatives et autres actions de Ngobila n'apparaissent pas encore d'une façon palpable à la face du monde. Mais, le gouv' de la ville est bien armé pour rester dans la dynamique qui est la sienne pour multiplier plein de bonnes initiatives au bénéfice de ses administrés.

En effet, pour ceux qui ne le savent pas, Gentiny Ngobila est détenteur d'un diplôme de licence en administration et gestion des personnels de l'Institut CNAM de Paris. En plus, au long de toutes ces années, il a acquis de multiples expériences et aligne un Cv long comme le bras, en rapport avec la gestion des affaires, l'entrepreneuriat, la culture, les sports et, bien entendu, la politique.

Ce grand commis de l'Etat a été ainsi tour à tour président de la commission défense et sécurité pendant

Grognon

Journal satirique
paraissant à l'improviste
Supplément
de «Le Manager»
Bimensuel d'affaires
et d'actualité
Autorisation de publication
n°04 /DIP/006/90
Dépôt légal
n°30860-7736
RCCM: CD/KIN/
RCCM/15-A-21614
ID.NAT.:01-93-N90969F

ADRESSE :

Av. Bisimwa
Q/Mingazi Av. Boboliko 88
E-mail : grognonl@yahoo.fr

FONDATEUR

Zongia Mbali

EDITEUR

Tharcisse ZONGIA
0998 388 602
082 51 68 866

Directeur de rédaction

Mulenda Ngoy

Secrétaire de rédaction

Benjamin Milonga

Rédaction Générale

Tharcisse Zongia, Zegbe,
Gael Z., Mule, Mukenge,
Livino. K,

Design

L. K.L

Finance & Marketing

Claude Ndjoli
Gael Zongia.
gaelzbmb@gmail.com

Caricature

Mami, Vincenzo,
Roger Bam's

Service Technique

Lumu SAID,
Serge EBAKE



Pour asseoir la réforme des Affaires foncières et accroître les recettes publiques

Sakombi Molendo sur la voie de la bonne gouvernance foncière

Samedi 29 janvier, ministre, agents et cadres des Affaires foncières ont échangé leurs vœux de nouvel an 2022, en présence d'un invité de marque : Nicolas Kazadi, ministre des Finances, avec le concours de qui la bancarisation des transactions foncières a été mise en place avec succès. Souhaitant une bonne année 2022 à tout le monde, Sakombi Molendo a profité de l'occasion pour faire le bilan de 2021 et se projeter en 2022.

Ainsi donc, pour Sakombi Molendo, 2021 aura été pour les Affaires foncières l'année des grandes réformes initiées avec l'appui personnel du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et celui du gouvernement de la République. Ces réformes servent aujourd'hui de socle pour bâtir une administration foncière modèle, plus moderne et vraiment digne de la République démocratique du Congo et engagent le ministère des Affaires foncières sur la voie de la bonne gouvernance foncière pour faire de l'année 2022 celle de la tolérance zéro, de la conversion des titres et de la numérisation du Cadastre.

Pour espérer atteindre ces objectifs et réussir le combat contre le coulage des recettes, éviter la minoration des droits dus à l'Etat, lutter contre

l'insécurité foncière, asseoir la paix foncière et éradiquer la fraude caractérisée qui brident l'épanouissement des Affaires foncières et empêchent la maximisation des recettes..., la bancarisation des

d'alerte sans oublier la création de la Police foncière étaient nécessaires. Par la suite, la caravane foncière de renforcement des capacités, appelée aussi à prêcher l'évangile de la bonne gouvernance

visée à susciter l'émulation des agents et cadres et le nivellement vers le haut. C'est dans ce cadre que le Trophée Mabele a été institué. C'est un prix de mérite destiné à récompenser chaque

foncier en Rdc, l'Inspection générale des finances est appelée à envoyer, tous les trois mois, des missions de contrôle dans toutes les circonscriptions foncières. La moindre dérive mise à nue devrait être sanctionnée avec la dernière énergie.

A cet égard, en son article 11, l'arrêté interministériel portant bancarisation est pour le moins explicite : "Le non-respect de l'arrêté interministériel entraîne pour le fonctionnaire, une peine disciplinaire conformément aux statuts des agents de carrière des services publics de l'Etat ; les poursuites pénales. Procédure : l'autorité saisie de la violation de l'arrêté transmet le dossier à l'Inspection générale des finances qui ouvre, sans délai, une enquête. Si les faits s'avèrent fondés, les conclusions du rapport d'enquête seront transmises au procureur général près la Cour d'appel pour l'ouverture d'une action publique, sans préjudice de l'action disciplinaire".

Dans tous les cas, l'épée de Damoclès reste suspendue sur la tête des agents et cadres des Affaires foncières. Car, d'une part, ils sont constamment dans le viseur de la Cellule nationale de renseignements financiers (CENAREF) appelée à contrarier toute tentative de blanchiment d'argent à travers les opérations foncières ou immobilières, alors que, d'autre part, les inspecteurs du ministère et la police foncière veillent au grain pour décourager toute forme de fraude.

Pour boucler la boucle, une importante campagne de conversion des titres sera lancée dans des zones pilotes, avant de s'étendre à l'ensemble du territoire national, dans le but de sécuriser les assujettis en faisant respecter les textes qui imposent le Certificat d'enregistrement comme seul titre de propriété valable sur toute l'étendue du territoire national.



transactions foncières, le recours obligatoire à l'expertise immobilière de la CEICO, la création de l'Ordre des géomètres et de nouvelles circonscriptions pour rapprocher l'administration des assujettis, l'adoption d'une nouvelle mercuriale foncière et immobilière, le relèvement des taux proportionnels des opérations de crédits hypothécaires, la création du compte centralisateur, le titrement des biens du domaine privé de l'Etat, l'interdiction du principe des biens sans maître, la conception d'une ligne

foncière aux cadres et agents du Grand Katanga et du Kongo Central et le séminaire atelier de validation du Document de politique foncière nationale tenu du 15 au 17 novembre au Pullman Kinshasa, ont marqué la fin des actions menées en 2021 aux Affaires foncières.

Toutes ces actions positives de 2021 ont donné naissance à un élan de changement collectif des Affaires foncières à l'orée de 2022. Ainsi, la tolérance zéro est désormais le fil d'Ariane qui oriente la politique du ministre Sakombi qui

année les trois meilleures circonscriptions foncières qui se seront distinguées dans la mobilisation des recettes. Cela devrait contribuer, espère-t-on, au renouveau des Affaires foncières que le ministre Sakombi appelle de tous ses vœux. Et son objectif avoué est de voir les Affaires foncières devenir réellement un pilier du développement et un instrument de sécurité et de paix.

Et pour faire effectivement de 2022 l'année de l'application rigoureuse des nouveaux instruments de développement du secteur

Tiraillement entre Nicolas Kazadi et Denis Kadima

L'IGF appelée à sécuriser le processus électoral en danger

Entre le ministricule des finances et le président de la Ceni, ça piaille et ça repiaille... Remonté l'un contre l'autre, prêt à un affrontement corps à corps, les deux coqs, chacun sur le toit de sa case, se tirent à boulets rouges. Celui-ci crie n'avoir rien reçu comme financement depuis qu'il est en poste, celui-là caquette avoir déjà décaissé une bonne partie de fonds conformément aux

prévisions budgétaires en faveur de la Ceni. Dressés ainsi sur leurs ergots, Kazadi et Kadima s'accrochent chacun sur son affabulation. En attendant, le processus électoral de tout un pays court gros risque de se voir retarder. Au grand dam de toute la nation et avec toutes les conséquences que cette entorse au délai constitutionnel pourrait occasionner sur le plan politique. De ce deux

gallinacés, qui dit vrai ? En tout cas, seul un audit externe pourrait apporter toute la lumière sur cette rocambolesque affaire. Et c'est donc là que doit intervenir l'Inspection Générale des Finances pour sauver le processus électoral, en suivant à la loupe la conformité de chaque décaissement par le ministère des finances et de son utilisation par la centrale électorale. Cette

précaution en amont et en aval met toute la république à l'abri de toute éventualité financière fâcheuse !

Avec cette épée de Damoclès qu'est l'IGF ainsi suspendue sur ces deux dangereuses « têtes », les Congolais peuvent espérer avoir des élections dans le délai constitutionnel et à la hauteur du financement. Qui pourra encore surfacturer ? Qui pourra encore minorer ?

Botika Kimuyibi

Mboka Ebonga



Ministère de la Santé

L'IGF découvre un trou de 300 millions Usd

Les détournements de deniers publics et la dilapidation des finances de l'Etat battent leur plein en RDC. Cette pratique enracinée depuis des lustres semble rentrer dans l'ordre des choses, encouragée par l'impunité qui a prévalu pendant des décennies au pays des fous.

Mais, depuis trois ans du régime tshisekediste, une lutte implacable est engagée contre ce fléau avec l'Inspection générale des finances (IGF) comme bras séculier.

En effet, il fallait un leadership de qualité pour combattre ces antivaleurs avec fermeté, voire au prix de sa vie. Et cette croisade sans merci est menée par Jules Alingete Key, un homme qui, en dépit de toutes les attaques dont il est la cible, ne recule devant rien, poursuivant sans désespérer la voie lui tracée par la République. Il ne se passe pas une semaine sans que ses rapports pointent un index accusateurs sur un mandataires, un ministre, un gouverneur de province...

Son institution ne vient-elle pas de découvrir un abyssal au ministère de la Santé ? En effet, une mission de contrôle de l'Inspection générale des finances (IGF) a investi dernièrement les rouages de 5 unités de gestion du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention que sont le programme élargi de vaccination (PEV), le projet de développement du système de la santé (PDSS), la cellule d'appui et de gestion financière (CAGF), le Fonds de développement des services de santé (FDSS) et le programme national de santé de la reproduction (PNSR).

Dans leur rapport de fin de mission, les limiers de l'IGF ont relevé plusieurs irrégularités qui portent sur les finances, l'administration, la logistique et les ressources humaines, sur une période allant de 2016 à 2021 avec, à la clé,

plus qu'un quart de milliards de dollars américains dissipés.

A charge du PEV, l'IGF a retenu plusieurs anomalies

relatif aux dépenses de prise en charge des prestataires dans les 500 sites de vaccination contre la Covid-19 à travers le

de l'ordre de sept millions de dollars américains pour le financement IDA en 2021, dépenses réparties en tranches de 5. 277. 903,26

par rapport aux accords de financement, «retardant ainsi voire empêchant la réalisation des activités pourtant programmées».

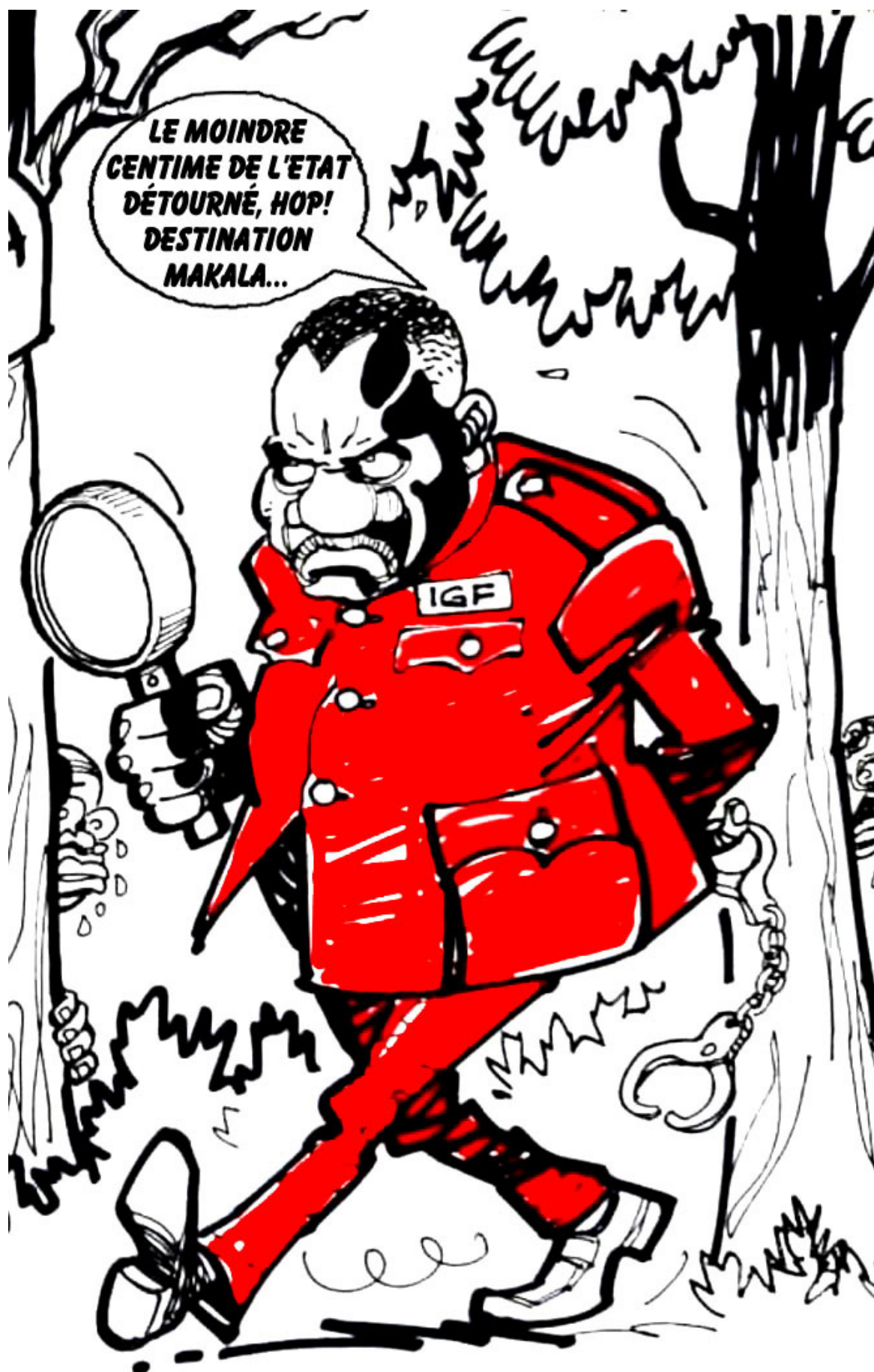
Tandis qu'au Fonds de développement des services de santé (FDSS), l'IGF a enregistré l'existence de plusieurs dépenses non justifiées, mal justifiées ou insuffisamment justifiées. Au sujet du PNSR, l'inspection générale des finances a dénoncé l'absence des justificatifs d'utilisation de 128. 076, 10 Usd retirés de Standard Bank de 2016 à 2018, situation que vient compliquer «une non maîtrise par la direction de PNSR des activités financées directement par les partenaires techniques et financiers».

Ainsi donc, l'inspecteur général des finances, chef de service Jules Alingete tient toujours le cap. Malheureusement, dans cette lutte contre les antivaleurs, il est combattu par les fossoyeurs de l'Etat qui ont réussi à s'infiltrer dans les rangs de l'union sacrée de la nation et dont certains, au nom d'un passé parasite, s'incrustent dans le serail du chef de l'Etat.

Mais en dépit de tous ces combats, Jak "Bauer" continue son entreprise, celle de permettre à l'Etat de récupérer et de maximiser ses ressources à l'effet de bien accomplir ses missions régaliennes et de répondre, à terme, aux attentes de la population.

A cet égard, Alingete mérite félicitations et encouragements. Cela renforcerait sa conviction à aller toujours de l'avant, surtout en ce moment où l'engance des prédateurs-fossoyeurs de l'économie nationale et autres adeptes impénitents de l'enrichissement sans cause ont investi les médias par certains journalistes interposés pour s'attaquer à sa personne et à l'institution qu'il dirige.

Bandoki Basili Te



qui vont de l'absence des justificatifs à l'inexistence de P.V des accords de financement et des rapports financiers, en passant par la non-utilisation de 6.860.034, 32 Usd, pourtant retirés de 2016 à 2021 des comptes bancaires FBNBANK et TMB. A cela s'ajoute le manque total des justificatifs concernant 409.050 Usd

pays, etc.

S'agissant du projet de développement du système de la santé (PDSS), l'Inspection Générale des Finances lui impute des pratiques financières qui vont à l'encontre des règles établies et relève des cas de vol des biens non sanctionnés. C'est le cas des dépenses sans justificatifs

Usd, 700.420,24 Usd et 1.189.118 Usd.

Et tout est à l'avenant. La cellule d'appui et de gestion financière (CAGF) affiche un faible taux de décaissement du financement GAVI, soit 10% par rapport au financement attendu et le non-respect, pour la plupart des financements, des échéances de décaissement



Fictive

Adèle Kanyinda : "On me pointe du doigt pour rien" !

Elle est ministricule du Portefeuille depuis l'entrée en fonction des "Warriors". Nommée avec les consignes strictes de participer activement à la stabilisation puis à la relance de l'économie du pays, par l'intensification de la lutte tous azimuts contre la corruption, Adèle Kanyinda, «Aka 47» pour les intimes, semble ne pas jouer correctement sa partition. Récemment, un index accusateur s'est pointé sur elle, lui imputant le laxisme envers des mandataires véreux de certaines entreprises du Portefeuille. Votre satirique a pu la joindre par un appel WhatsApp audio.

Grognon : Bonjour Aka 47...
Adèle Kanyinda : Aka 47... ?
D'où me vient ce sobriquet ?

G. : Arrête de jouer à l'étonnée, qui ne sait pas que tu es une «arme kalachnikov» plus dangereuse pour le tireur lui-même que pour la cible visée ?

A.K. : Je ne vous suis pas là...
Que voulez-vous dire par cette incompréhensible image ?

G. : Qu'au sein du gouvernement, tu évolues à contre-courant de la ligne

tracée par le chef de l'État...

A.K. : Comment ça... ?

G. : Pourquoi protèges-tu les mandataires de l'ex-Onatra, de la Sonahydroc, de Cobil, de la Regideso..., pourtant bien impliqués dans des malversations financières avérées ?

A.K. : N'avez-vous pas vu mon communiqué ? J'y ai bien précisé que le mandataire qui sera tombé dans la nasse de l'IGF répondra de ses actes... Je ne suis ni de près ni de loin concernée par l'incartade de ces mandataires par rapport à l'orthodoxie de gestion voulue par l'IGF ! On me pointe donc du doigt pour rien.

G. : Une réaction qui arrive extrêmement en retard, après que cette Inspection t'a envoyé les résultats de ses investigations qui attestent la compromission de ces mandataires, «AKA 47»... ?

A.K. : Et que cela change-t-il ?

G. : Cela frise la complicité, le fait d'avoir attendu si longtemps ! Cela laisse à penser que tu as laissé suffisamment du temps aux voleurs de faire disparaître les traces de leur forfaiture... Dis-nous, «AKA 47», combien t'ont-ils donné ?

A.K. : Je vous interdis de me caricaturer comme une vulgaire femme corrompible. Je suis d'une intégrité irréprochable,

et dénonce l'IGF. Si tu es aussi propre comme tu le prétends, pourquoi t'assois-tu sur ce dossier, obligeant

rédigé par elle-même, à l'occasion de la pose de la première pierre pour le port en eaux profondes de Banana... Une lecture laborieuse inexplicable !

A.K. : Voilà les Congolais ! Au lieu de vous focaliser sur l'essentiel, c'est des détails stériles qui vous intéressent. N'avez-vous pas compris mon message ? J'ai encore perdu mes lunettes peu avant de prononcer ce discours, c'est tout !

G. : Tes anciennes collègues du lycée disent être étonnées de te voir au gouvernement, toi qui étais toujours la dernière de la classe... Toujours tes lunettes ?

A.K. : Elles sont juste jalouses de mon ascension sociale ! Elles qui étaient toujours les premières de la classe, pourquoi aucune d'elles n'est bourgmestre ?

G. : Oui, mais les lacunes dont tu fais montre semblent corroborer leur «jalousie», AKA 47...

A.K. : Arrêtez de m'appeler ainsi, je vous dis... Sinon, je vous bloque ! Quelles lacunes ? Quelles lacunes ?

G. : Dévoiler les secrets d'Etat dans ton témoignage à l'église, par exemple... N'est-ce pas de l'immaturité qui prouve justement les lacunes qu'on t'attribue ?

A.K. : Je vous bloque...

Propos recueillis par Zimele Foutu



moi !

G. : Mais ne t'est-il pas arrivé d'avouer, dans un témoignage à ton église, avoir abandonné à tes collaborateurs de colossaux montants t'envoyés par des mandataires ?

A.K. : Je n'y touche jamais, je l'ai dit ! Si corruption il y a c'est sur eux qu'il faut braquer vos projecteurs, pas sur la personne qui n'y touche jamais !

G. : Mais, tu aurais dû dénoncer cette pratique contraire au «peuple d'abord»... Et c'est le manquant consécutif à ces «dons» que constate

le procureur général à t'escamoter pour mettre directement le grappin sur ces mandataires ?

A.K. : Comment voulez-vous que je le fasse, quand je perds mes lunettes ? Qu'il soit clair pour tout le monde : moi, je ne suis dans ce gouvernement que pour mettre en œuvre la vision du chef de l'État, pas autre chose...

G. : Dis-nous, «AKA 47», as-tu fait l'Université ?

A.K. : Oui, bien sûr ! Pourquoi cette question ?

G. : Toute la République a été surprise de constater que la ministre du Portefeuille ne sait pas lire un tout petit discours censé avoir été



UNE RÉCONCILIATION FRANCHE AVEC LA NATURE

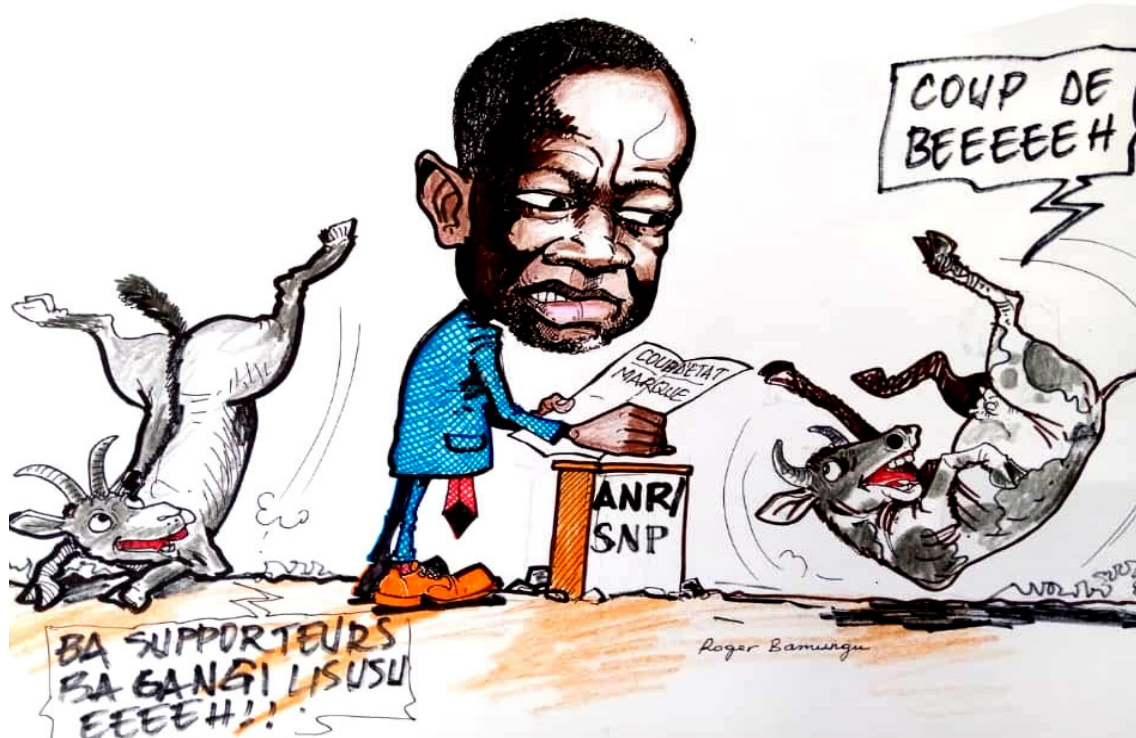
ConKim Lodge jouit de l'avantage d'être légèrement excentré de la ville, en pleine nature et sur l'une des branches du fleuve qui entourent l'île Mbiye et à quelques brasses des chutes des Wagenia.

Cette position en fait un site d'hébergement touristique de premier plan et se présente comme le lieu idéal pour une franche réconciliation avec la nature.



ConKim Lodge est localisé dans la Concession Kimbembe [latitude 0°29'30"; longitude 25°15'18,43"], située dans le quartier Konga-Konga (CIMESTAN), à Kisangani, à 8 km du centre-ville.

COUP D'ETAT: LES VACHES S'EN MONQUENT





A propos du détournement supposé des fonds alloués à l'organisation des élections

Ceni : Nicolas Kazadi met Denis Kadima KO debout

Sondé le week-end dernier par Radio Top Congo FM, par rapport au financement des opérations électorales dans le cadre du présent cycle, Denis Kadima, président de la Ceni, a fait des révélations qui ont fâcheusement éclaboussé le ministre national des Finances, Nicolas Kazadi.

En effet, le président de la centrale électorale a fait des roucoulements d'où il ressort que jusqu'au moment où il répondait aux questions de son hôte, son institution n'avait reçu du «gouvernement» en tout et pour tout que les frais d'installation de son équipe, laissant entendre que le décaissement des frais liés aux opérations électorales était promis pour bientôt.

Cela laissait sous-entendre aux yeux de l'opinion que Nicolas Kazadi était celui par qui le scandale risquait de se produire, ses contraintes procédurales exposant la Ceni à des retards dans le déroulement du processus électoral.

Dans la foulée, la Ceni a dénoncé aussi la violation de son indépendance par le ministère des Finances qui s'est érigé en ordonnateur des dépenses de la centrale électorale, alors que les textes qui la régissent laissent les

maines libres à son président, Denis Kadima en l'occurrence, aussi bien sur le plan administratif que financier.

A ce tiraillement s'ajoute un autre différend, celui de l'acquisition des véhicules destinés au transport des membres du staff dirigeant de la Ceni. Ce dernier aurait refusé de recourir aux services de SADA (Société africaine de distribution d'automobiles), née il y a quelques années sur les cendres de Tractafic qui a lui-même remplacé Socimat. La SADA est dirigée par un certain Jacky Kazadi, proche parent du ministre du même nom.

En attendant, Denis Kadima aurait sensiblement relevé le budget à la Ceni pour se donner les moyens d'acquiescer un charroi automobile pour les membres de son bureau à hauteur de plus de 1,6 million de dollars.

Devant ces attaques systématiques dirigées contre sa personne, Nicolas Kazadi est monté, lundi dernier 14 février 2022, au créneau sur les ondes de la même radio pour se défendre et donner sa version des faits.

Sans se faire prier, l'argentier national a rendu public le détail des dépenses déjà effectuées par le gouvernement en faveur

de la Ceni de Denis Kadima: "Le 2 décembre, nous avons payé 2,9 millions de dollars à la Ceni au titre des frais d'installation et de fonctionnement pour la nouvelle équipe qui venait d'être mise en place. Au même moment, nous avons payé plus de 21 milliards de francs congolais, environ 10 millions USD pour apurer tous les arriérés de salaires des employés de la Ceni".

Et de poursuivre : "Au courant du même mois de décembre, nous avons payé 4,5 milliards Cdf au titre du fonctionnement de la Ceni dans le cadre de l'exercice budgétaire. Le 11 février, nous avons libéré 21,5 millions de dollars au titre de dotation pour les opérations électorales et les frais de fonctionnement".

Denis Kadima aurait donc déjà perçu et dépensé un total de 37 millions Usd. Ce chiffre donne le vertige. La contradiction énergique de Nicolas Kazadi met ainsi Denis Kadima et ses coreligionnaires KO debout. Quel but poursuivent-ils en niant avoir reçu les fonds nécessaires pour la tenue des élections? Retarder le scrutin? Se faire une santé financière sur le dos de la République? Ou saboter l'action du gouvernement?

Une fois de plus, Nicolas

Kazadi s'est inscrit en faux contre le manitou de la Ceni, estimant que le chiffre avancé de 1,6 million de dollars est surfait. Et de plaider pour un contrôle de l'IGF à la Ceni avant tout décaissement des fonds, d'autant plus que les dénégations de Kadima à propos des sommes disponibles déjà en faveur de son institution laissent penser à un détournement de deniers publics.

Cependant, à en croire Jules Alingete, c'est Denis Kadima en personne qui, peu après son installation à la tête de la Ceni, aurait sollicité l'accompagnement de l'IGF dans la gestion du financement octroyé à son institution par le «gouvernement».

En tout cas, quoi que l'on puisse dire, il ne revient ni à Kazadi, qui n'est qu'ordonnateur dans la chaîne des dépenses, encore moins à aucune autre institution du pays, de décider administrativement et financièrement à la place de la Ceni. Cette dernière rend compte de sa gestion à la Cour des comptes et à la chambre basse du «Parlement» «congolais» à la fin du mandat de son équipe dirigeante.

Pour le reste, au regard des informations sur les chiffres balancés par les deux

hommes, Denis Kadima et Nicolas Kazadi, il y a risque de voir les deux protagonistes renvoyés dos à dos en termes de sanctions. Mais comme du côté du président de la Ceni il se dégage une assurance à toute épreuve, grâce à son appel en direction de l'Inspection générale des finances à venir fouiner dans sa trésorerie, qui de deux court le risque d'être éclaboussé dans cette affaire qui se réduit finalement à un conflit d'intérêts?

En entendant, dans l'opinion publique, d'aucuns sont d'avis que le président de la Commission électorale nationale indépendante s'est sali les mains dans un détournement – qui ne dit pas encore son nom – des fonds alloués aux différentes rubriques du fonctionnement de cette institution d'appui à la démocratie.

A en croire certaines sources, l'IGF serait prêt à s'impliquer dans ce dossier et à laisser ses inspecteurs investir les locaux où trône Kadima pour déterminer l'utilisation faite des fonds déjà décaissés en faveur de la Ceni.

Fimbo Na Fimbo

La Clinique des Anges Beau-Vent : une prise en charge complète des malades dans les meilleures conditions

Située derrière le Palais du peuple, à Kinshasa-Lingwala, la Clinique des Anges Beau-Vent est un centre hospitalier de médecine générale et spécialisée.

Initié par l'un des premiers médecins congolais qui ont pris le risque de miser sur le privé dans leur domaine, à savoir le professeur-docteur Antoine Modia, ce centre médical ultramoderne de la Fondation des Anges offre plusieurs opportunités de soins de santé aux patients qu'il reçoit à longueur de journée.

La Clinique des Anges Beau-Vent offre ainsi aux patients un plateau technique performant et polyvalent, adapté aussi bien aux examens simples qu'aux diagnostics et traitements spécialisés. Ce faisant, cette structure

hospitalière pourvue de tous les matériels modernes vise à garantir au patient une prise en charge complète dans les meilleures conditions pour

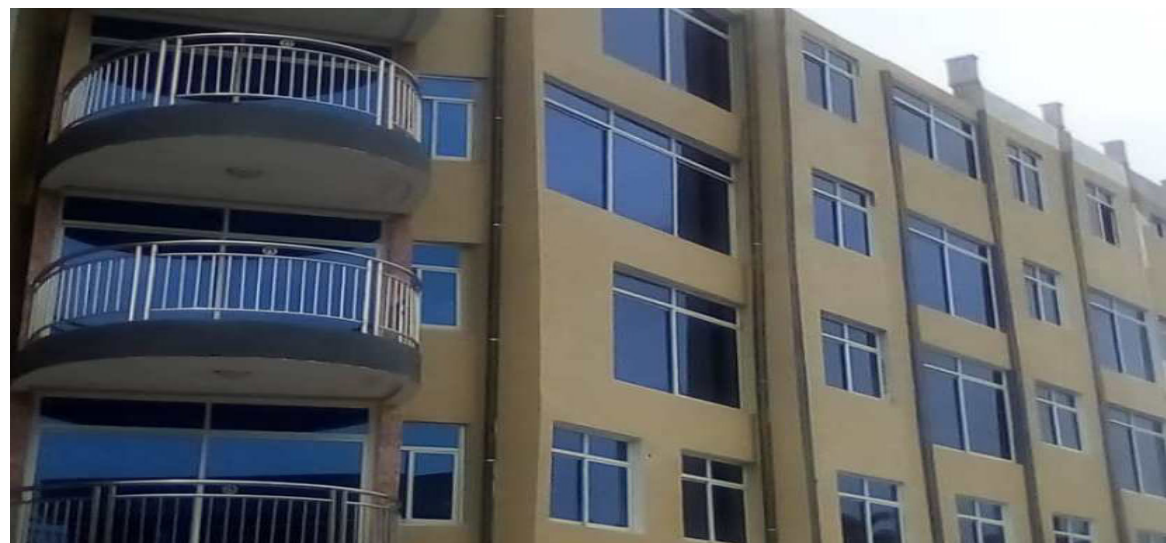
plusieurs opportunités de soins de santé à ses patients a été construit dans les normes afin de mettre à la portée des patients des soins de

sur une équipe médicale de médecins chevronnés qui offre aux patients une gamme de services adaptés aux besoins en soins de santé les

la population congolaise des soins de santé de qualité et personnalisés. Elle a également une mission pédagogique vis-à-vis des personnels de santé qui lui sont confiés, mais également envers la population en développant en sa faveur des actions de prévention.

Pour soutenir tous ces efforts, couronner son entreprise et relever le défi de la bonne couverture en soins de santé, la Clinique des Anges Beau-Vent a mis en place une gestion saine lui permettant d'élargir ses actions médicales et paramédicales à l'effet de répondre de manière toujours plus satisfaisante aux attentes évolutives de tous ses patients. C'est cela même sa vision.

Mobikisi



des actes chirurgicaux ou médicaux.

En fait, ce centre multidisciplinaire qui offre

qualité selon les standards internationaux.

Pour ce faire, la Clinique des Anges Beau-Vent compte

plus urgents et spécialisés.

Ainsi donc, la Clinique des Anges Beau-vent se donne pour mission d'offrir à toute

IGF



INSPECTION GÉNÉRALE



DES FINANCES

POUR L'IMPLEMENTATION DE

LA BONNE GOUVERNANCE

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO